

## LE DIOCESE DE BEAUVAIS, NOYON ET SENLIS

Le diocèse de Beauvais, tel qu'il se présente actuellement, est né en 1790 de la réforme administrative de la France qui créa les départements et de la constitution civile du clergé. Dans un vote préliminaire le mardi 6 juillet 1790, l'Assemblée nationale avait fixé à Beauvais le siège épiscopal du diocèse qui correspondait au département de l'Oise.



Ce nouveau diocèse est un assemblage hétéroclite de paroisses qui appartenaient jusqu'alors à huit diocèses différents.

L'ancien diocèse de Beauvais fournissait 400 paroisses ; celui de Noyon, 67 ; celui de Senlis, 56 ; celui de Soissons, 52 ; celui d'Amiens, 56 ; celui de Rouen, 66 ; celui de Meaux, 27 et celui de Paris, 1.

Le diocèse de NOYON, 330 paroisses réparties entre les diocèses d'Amiens, de Beauvais, de Soissons, ainsi que le diocèse de Senlis se trouvèrent supprimés.

Un évêque constitutionnel fut élu : Jean-Baptiste Massieu, le seul à avoir porté le titre de Evêque de l'Oise.

Au moment du Concordat de 1802, le diocèse de Beauvais fut rattaché à celui d'Amiens.

En 1823, il retrouve son autonomie.

L'évêque de Beauvais, Mgr Gignoux, assistant au trône pontifical, fut autorisé par Pie IX le 12 avril 1851, et approuvé par le Prince Napoléon Bonaparte le 13 janvier 1852, à porter les titres d'Evêque de Beauvais, NOYON et Senlis.

Des exceptions avaient été prévues pour des évêchés prestigieux comme NOYON et LAON, mais l'ajournement *sine die* du concordat de 1817 consacra la disparition de l'évêché de NOYON pour lequel un évêque avait même été nommé : Mgr de Cosnac.

Le territoire de l'Evêché de Beauvais comprend des pages prestigieuses de l'histoire de France avec le sacre de Charlemagne, roi de Neustrie, le 9 octobre 768 à NOYON, l'élection d'Hugues Capet à Senlis et son sacre à NOYON le 3 juillet 987.

Mais aussi de nombreuses pages douloureuses et, tout spécialement sous la Révolution et au cours du 20<sup>ème</sup> siècle avec les deux grands conflits mondiaux.

Le département a connu non seulement de nombreuses destructions de villages et de bourgs, mais de villes comme NOYON, détruite à 80%, Senlis en partie incendiée et son maire exécuté à Chamant.

Au cours de la seconde guerre mondiale, les villes de Creil, Compiègne, Beauvais et plusieurs bourgs et villages ont subi des bombardements destructeurs. Les nombreux cimetières militaires du département sont les témoins de ces souffrances qui ont marqué des générations.

Fort heureusement, beaucoup de villes et bourgs sont jumelés avec des belligérants d'hier et c'est un signe positif de la volonté des populations de vivre en paix.

Si le département de l'Oise, qui possède trois cathédrales et jonché aussi de collégiales, abbatiales, églises et chapelles, ainsi que de châteaux comme Chantilly, Pierrefonds, Compiègne pour ne citer que les plus importants, a une vocation touristique importante, il a été aussi le théâtre de profondes mutations dans le monde agricole et le tissu industriel, spécialement dans le bassin creillois.

A côté de ces mutations, de nombreuses implantations de PME et de nouvelles industries, sans compter l'enseignement supérieur, ont apporté une vitalité notable à notre région.

La proximité de la région parisienne et de l'aéroport Charles de Gaulle, de même la modernisation des transports ferroviaires et des routes, ont amené une population qui s'installe non seulement dans le sud de l'Oise, mais dans tout le département pour sa qualité de vie.

En 1962, il y avait 474 000 habitants, 710 paroisses pour 698 communes, et 343 prêtres dans le diocèse, sans compter les religieux de St-Vincent de Senlis, et les Jésuites des Fontaines à Chantilly.



En 1992, il y avait 157 prêtres en activité et 13 diacres répartis dans 19 secteurs missionnaires.

En 1996, à la suite du synode de 1989, 45 nouvelles paroisses sont créées sur 10 secteurs missionnaires.

En 2010, il y a 90 prêtres en paroisse et 22 diacres pour 693 communes et près de 800 000 habitants répartis sur 585 506 hectares et 45 paroisses.

37 communautés religieuses sont présentes aujourd'hui et un groupe de jeunes prêtres, important par rapport à beaucoup d'autres diocèses, ainsi qu'une formation de laïcs dans tous les domaines touchant à la doctrine et à la vie ecclésiale, donne une figure dynamique de l'Eglise.

Même s'il y a moins de prêtres résidant, toutes les communautés chrétiennes sont vivantes et dynamiques, mais il faut toujours se rappeler qu'il n'y a pas d'Eglise sans prêtres.

Mgr François de Mauny